



NOTE DE TRAVAIL

**RÉUNION RÉGIONALE SPÉCIALE DE NAVIGATION AÉRIENNE (RAN)
AFRIQUE-OCÉAN INDIEN (AFI)**

Durban (Afrique du Sud), 24 – 29 novembre 2008

Point 6 : Élaboration d'un ensemble de programmes de travail complets dans le domaine de la navigation aérienne, visant à améliorer l'efficacité du système de navigation aérienne (Comité sur l'efficacité)

**MESURES VISANT À ENCOURAGER LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE SIGMET ET
DU SYSTÈME DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'ASSISTANCE MÉTÉOROLOGIQUE
À LA NAVIGATION AÉRIENNE INTERNATIONALE**

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE

L'attention a été appelée sur les problèmes chroniques de mise en œuvre du service SIGMET et sur l'importance de la réalisation d'un système de gestion de la qualité (QMS) à l'appui du système de gestion de la sécurité (SGS) pour la fourniture de l'assistance météorologique aéronautique dans la Région AFI, et des mesures visant à encourager la mise en œuvre du service SIGMET et du QMS ont été proposées pour que la réunion les approuve.

La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 4.

1. INTRODUCTION

1.1 La réunion MET à l'échelon division (2002) a formulé la Recommandation 1/12 — *Mise en application des spécifications SIGMET*, qui demandait, entre autres, que les groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) compétents encouragent la mise en œuvre des renseignements SIGMET. Des missions des bureaux régionaux de l'OACI effectuées auprès des États de la Région AFI et les rapports du Groupe de l'exploitation du SADIS (SADISOPSG) ont permis de constater que la plupart des États de la Région AFI ne se conforment toujours pas aux dispositions de l'Annexe 3 de l'OACI — *Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale* concernant l'établissement et la communication des SIGMET.

1.2 Il est rappelé à la réunion que les normes et pratiques recommandées (SARP) relatives à l'assurance de la qualité ont été incorporées tout d'abord dans l'Annexe 15 de l'OACI — *Services d'information aéronautique* et sont devenues applicables le 1^{er} janvier 1998, et que l'Amendement n° 72 de l'Annexe 3, devenu applicable le 1^{er} novembre 2001, introduisait le système de gestion de la qualité (QMS) de l'assistance météorologique à la navigation aérienne internationale. En outre, la Conclusion 14/40 de la 14^e réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG), reconnaissant les nouvelles dispositions de l'Annexe 3, demandait aux États de la Région AFI de donner priorité à la mise en œuvre du QMS, et la Conclusion 16/59 de la

réunion APIRG/16 sollicitait un soutien des États de la Région AFI dans la mise en œuvre du QMS. Toutefois, le niveau de mise en œuvre du QMS dans le domaine de la météorologie aéronautique dans la Région AFI reste très faible.

1.3 La présente note met en lumière les problèmes persistants qui entravent la mise en œuvre du service SIGMET et du QMS dans la Région AFI et propose des mesures pour encourager cette mise en œuvre.

2. ANALYSE

2.1 Vue d'ensemble

2.1.1 La réunion APIRG/16 a noté avec préoccupation les carences chroniques dans la Région AFI, en particulier celles qui touchent la sécurité des opérations aériennes. La réunion est convenue que les États devraient donner priorité à l'élimination des carences les plus courantes et les plus persistantes. Malgré les efforts des États concernés, la plupart de ces carences n'ont pas été corrigées.

2.1.2 D'après les constatations de différentes missions antérieures de l'OACI auprès des États de la Région AFI et les carences répertoriées par l'APIRG, plusieurs carences critiques concernant la météorologie aéronautique (MET) et liées à la sécurité ont été relevées. Ces carences ont trait notamment :

- a) à la fourniture de renseignements sur l'activité volcanique aux organismes appropriés de l'aviation civile (Annexe 3, Chapitre 3, § 3.6) ;
- b) à l'établissement, la communication et la diffusion des SIGMET (Annexe 3, Chapitre 7, § 7.1.1 et Appendice 6, § 1.2, Conclusion 16/57 de la réunion APIRG) ;
- c) à la mise en place d'un système de gestion de la qualité des renseignements météorologiques (Annexe 3, Chapitre 2, section 2.2 et Conclusions 14/40, 14/55 et 16/59 des réunions APIRG).

2.1.3 Des projets de mise en œuvre sont donc proposés comme mesures pour encourager la mise en œuvre du service SIGMET et du système de gestion de la qualité de l'assistance météorologique à la navigation aérienne internationale.

2.2 Portée des projets

2.2.1 Étant donné ce qui précède, les projets figurant en appendice sont proposés. Leurs objectifs sont d'encourager la mise en œuvre graduelle des SIGMET et du QMS et d'aider les administrations à élaborer et exécuter des plans d'action visant à atténuer les problèmes concernant les SIGMET et le système de gestion de la qualité de la fourniture de renseignements MET à la navigation aérienne internationale.

2.2.2 Il est proposé d'organiser, dans le cadre de projets spéciaux de mise en œuvre (SIP) et de projets de développement coopératif de la Facilité financière internationale pour la sécurité de l'aviation (IFFAS), un certain nombre de séminaires et d'ateliers à l'intention des États participants intéressés, pour mettre à jour les plans d'action visant à corriger les carences actuelles dans les domaines des SIGMET et du QMS et élaborer de nouveaux plans. Les objectifs de performance correspondants à court terme (2009-2010) et à moyen terme (2010-2011) concernant la planification et la mise en œuvre du service SIGMET et du QMS dans la Région AFI sont présentés en appendice.

2.3 Durée des projets

2.3.1 Les propositions sont les suivantes : un projet de deux ans (2009-2010) pour la mise en œuvre du service SIGMET, et un projet de trois ans (2009-2011) pour la mise en œuvre du système de gestion de la qualité de l'assistance météorologique à l'aviation civile.

3. CONCLUSION

3.1 Compte tenu de ce qui précède, la réunion est invitée à approuver l'appendice ci-joint et à adopter la recommandation suivante :

Recommandation 6/x — Encourager la mise en œuvre du service SIGMET et du QMS dans la Région AFI

Il est recommandé que les projets figurant dans le formulaire ci-joint sur le cadre de performance soient inclus dans le Plan de mise en œuvre complet pour l'Afrique (Plan AFI) à titre de mesures visant à encourager la mise en œuvre du service SIGMET et du système de gestion de la qualité de l'assistance météorologique à la navigation aérienne internationale dans la Région AFI.

4. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

4.1 La réunion est invitée à :

- a) noter les renseignements présentés ci-dessus ;
- b) approuver le projet de recommandation figurant au paragraphe 3.1.

APPENDICE

OBJECTIFS DE PERFORMANCE MET

ENCOURAGER LA MISE EN ŒUVRE DES SIGMET ET DU QMS DANS LA RÉGION AFI				
Avantages				
Environnement	• contribution à la réduction de la consommation de carburant			
Efficacité	• amélioration de l’efficacité de l’assistance météorologique aux aéronefs en vol • établissement et communication en temps utile aux compagnies aériennes d’avertissements concernant les phénomènes météorologiques dangereux en route • mise en place du système de gestion de la qualité (QMS) de la fourniture de renseignements MET à l’aviation civile internationale			
Sécurité	• réduction des rencontres de conditions météorologiques dangereuses par les aéronefs			
Stratégie				
Court terme (2010)				
Moyen terme (2011-2015)				
COMPOSANTES DU CONCEPT OPÉRATIONNEL D’ATM	TÂCHES	ÉCHÉANCIER DÉBUT-FIN	RESPONSABILITÉ	ÉTAT
AOM (organisation et gestion de l’espace aérien)	<i>Espace aérien en route</i> SIGMET • évaluation du niveau actuel de mise en œuvre par un premier essai SIGMET dans la Région AFI • établissement d’une liste à jour des carences, indiquant les noms des États qui ne respectent pas le format SIGMET • fourniture d’éléments indicatifs détaillés aux États qui n’établissent pas et ne communiquent pas de SIGMET ou qui établissent et communiquent des SIGMET incorrects • deuxième essai SIGMET pour réévaluer le niveau de mise en œuvre • élaboration d’un projet de mise en œuvre comprenant des séminaires dans le cadre de projets spéciaux de mise en œuvre (SIP) et de projets IFFAS pour les États qui ne s’acquittent pas de leurs obligations	2008-2010	Bureau régional (RO), MET	

	QMS • deux séminaires en français et en anglais à l'intention des responsables des administrations MET et évaluation du niveau de mise en œuvre atteint durant les séminaires • établissement d'une liste à jour des États qui n'ont pas mis en œuvre le QMS ou qui ne l'ont mis en œuvre que partiellement • dans le cadre de projets SIP et IFFAS, formation des formateurs du personnel dans les États qui n'ont pas mis en œuvre le QMS • élaboration d'un projet de mise en œuvre comprenant des séminaires et des services de consultation dans le cadre de projets SIP et IFFAS durant les étapes initiales de la mise en œuvre pour les États qui ne s'acquittent pas de leurs obligations	2008-2011	Bureau régional (RO), MET	
Lien avec les GPI	GPI/19 : Systèmes météorologiques			